

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 2 - Architecte



Description:

L'utilisation de la trousse SEXTO est réservée exclusivement aux intervenants scolaires du Québec pour des raisons légales. De plus, son utilisation doit préalablement avoir fait l'objet d'une entente entre le service de police qui dessert le territoire où se situe l'établissement scolaire et le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP). Veuillez noter qu'un badge d'attestation sera attribué uniquement aux intervenants des établissements scolaires se trouvant sur un territoire où une telle entente a été conclue. Avant de compléter la formation, il vous est donc recommandé de valider cette information auprès de votre direction ou de votre service de police...

Badge attribué à : Audrey Racine

<https://www.cadre21.org/membres/cb638f8a9e6bc49b984ef7da>

Date d'obtention : 2023-10-19 17:08:42

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 2 - Architecte

Question 1 - Comment puis-je résumer les étapes de la méthode Sexto?

La première étape consiste à ce qu'un élève, une personne révèle une situation de sextage dans le cadre scolaire. Par la suite, la deuxième étape consiste à faire l'évaluation de l'incident avec la trousse sexto afin de recueillir plus amples informations sur la situation (amorce, nature, intentions et étendue). L'évaluation va être faite auprès de l'ensemble des élèves impliqués mis-à-part auprès d'un élève ayant commis un acte malveillant (p. ex.: menace). Il est également important de saisir le téléphone de l'élève afin d'éviter davantage la propagation. Après, il faut faire le pont avec la police.

Question 2 - Qu'est-ce que je retiens des 3 mises en situation présentées?

Ce que je retiens c'est que chaque situation est différente et que l'évaluation avec la trousse sexto permet de cibler les éléments importants dans chacune des situations et par la suite d'orienter nos interventions. Il est important de recueillir des informations auprès de tous les acteurs impliqués, autant les témoins que la personne qui a envoyé les photos par exemple. Je retiens que la collaboration et le partenariat avec le corps policier est de mise. Il ne faut surtout pas regarder les photos ou la vidéo.

Question 3 - Quelle étape me semble la plus délicate lors de l'application de la méthode Sexto?

Pour ma part, l'étape la plus délicate semble être en cas de personne avec acte malveillante, parce qu'il faut saisir son cellulaire, mais ne pas faire l'évaluation. Je dirais qu'en cas de non-collaboration avec l'élève, c'est plus difficile. Sinon, la trousse est complète et permet de réaliser l'ensemble des étapes de manière juste et rigoureuse.